

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 172.800.000 DINARS TUNISIENS IMMATRAICULEE AU RESTRE DE COMMERCE PRES DU TRIBUNAL DE 1ERE INSTANCE DE TUNIS SOUS LE NUMERO B 615 1996 SIEGE SOCIAL : 65, AVENUE HABIB BOURGUIBA TUNIS

Procès-Verbal de L'Assemblée Générale Ordinaire Du 29 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux et le vendredi 29 avril à 10 heures, les actionnaires de l'Union Internationale de Banques se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à l'Hôtel Barcelo - Concorde, Rue du Lac Turkana, Les Berges Du Lac Tunis, suivant convocation parue au JORT n° 40 du 05/04/2022 et au Registre National des Entreprises (RNE) annonce n° 202223335, bulletin n°68 du 04/04/2022. Aussi, un avis de convocation a été publié au Bulletin Officiel de la Bourse et au Bulletin du CMF, en date du 14 avril 2022.

Une feuille de présence a été établie et signée par chaque actionnaire présent ou son représentant dûment mandaté et conformément aux procurations données au Président de l'Assemblée.

Après avoir constaté que la présente Assemblée Générale Ordinaire avait été régulièrement convoquée par le Conseil d'Administration conformément aux dispositions des Statuts de la Banque et de l'article 276 du Code des Sociétés Commerciales, Monsieur le Président propose de procéder à la composition du bureau comme suit :

- Monsieur Kamel Néji, Président du Conseil d'Administration est désigné Président de l'Assemblée ;
- Madame Véronique De La Bachelerie et Monsieur Firas Saied sont désignés comme scrutateurs :
- Monsieur Mohamed Ali Ayed est désigné secrétaire de la séance.

Le Président constate l'absence de réserves quant à cette composition et demande que l'on en prenne acte.

La feuille de présence certifiée sincère et véritable par les membres du bureau permet de constater que les actionnaires présents ou représentés, représentaient 85,69% des droits de vote. Par conséquent, l'Assemblée atteignant le quorum fixé par la loi et les statuts, est déclarée régulièrement constituée et a pu délibérer valablement. Etant précisé que l'AGO ne délibère valablement sur première convocation que si les actionnaires présents ou représentés détiennent <u>le tiers au moins des actions conférant à leur titulaire le droit au vote</u>).

Monsieur le Président met à la disposition des actionnaires présents ou représentés ainsi que des deux scrutateurs les documents suivants :

- 1- Copie de l'avis publié au JORT daté du 05/04/2022 contenant la convocation de l'AGO.
- 2- Copie de l'avis publié au RNE daté du 04/04/2022 contenant la convocation de l'AGO.

- 3- Copie de l'avis de convocation publié au Bulletin Officiel de la Bourse et au Bulletin du CMF, en date du 14 avril 2022.
- 4- La feuille de participation
- 5- Les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires.
- 6- Le rapport d'activité de l'exercice 2021.
- 7- Les états financiers individuels arrêtés au 31.12.2021 et les états financiers consolidés arrêtés au 31.12.2021.
- 8- Les rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels arrêtés au 31.12.2021 et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 31.12.2021.
- 9- Le projet de résolutions proposées à l'AGO.
- 10-Copie des statuts de la banque.
- 11-Copie du code des sociétés commerciales.
- 12- Copie de la loi N° 2016-48 relative aux banques et établissements financiers.
- 13-Copie de la loi 2005/96 du 18.10.2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.
- 14-Copie de la loi n° 2 0 1 9 4 7 du 2 9 mai 2 0 1 9, relative à l'amélioration du Climat de l'investissement.
- 15-Copie de la circulaire n° 2021-05 du 19 août 2021 relative au Cadre de gouvernance des banques et des établissements financiers

Monsieur le Président a rappelé que les documents relatifs à cette assemblée ont été mis à la disposition des actionnaires, via téléchargement sur le site de l'UIB rubrique « Espace Actionnaires » <u>www.uib.com.tn</u> et disponibles au siège social de la Banque ainsi qu'au Département Titres UIB. Il a rappelé, également, que cette Assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant figurant sur les avis et les convocations à savoir :

- 1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la banque et des Etats Financiers Individuels pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021.
- 2. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe et des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021.
- 3. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission.
- 4. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et des états financiers individuels et consolidés pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021.
- 5. Approbation des opérations et des conventions visées par les dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 62 de la loi N° 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers.
- 6. Quitus aux Administrateurs.
- 7. Affectation des résultats de l'exercice 2021;
- 8. Démission, nomination et renouvellement des mandats d'administrateurs.
- 9. Fixation du montant des jetons de présence.
- 10. Autorisation d'émission d'emprunts obligataires.
- 11. Pouvoirs.

Dans son mot d'ouverture, le Président a remercié les actionnaires de l'UIB, les analystes du marché financier et journalistes de la presse économique et financière pour leur présence après deux années durant lesquelles la crise sanitaire COVID-19 a dicté de recourir à un format digital.

Le Président a adressé, également, ses remerciements, aux administrateurs de l'UIB, à l'actionnaire de référence, le Groupe Société Générale, aux équipes de l'UIB, au Directeur Général et aux Commissaires aux comptes.

Avant l'entame des travaux de l'Assemblée, le Président a exhorté l'ensemble des présents à observer une minute de silence à la mémoire des chers et regrettés collaborateurs de l'UIB: Chiraz Mlika, Chokri Bessioud, Ali Nasser et Anis Baccouche. Il a exprimé à leur famille, en son nom personnel et au nom de tous les présents, toute sa sympathie dans la douloureuse épreuve qui les frappe.

Après quoi, le Président a partagé avec l'assistance sa vision de l'environnement dans lequel évolue l'UIB et les grands axes de la conduite stratégique de la Banque dans un environnement sociétal et économique en pleine mutation, d'une part, et les enseignements tirés de cette expérience après 2 ans de pandémie, d'autre part.

Il a souligné que « le contexte mondial contraint présente des risques pour nos clients entreprises, comme pour nos clients particuliers. Il fait, également, courir des risques à notre pays qui a connu une récession, en 2020, avec une contraction du Produit Intérieur Brut de 8,2%. Avant même que le Covid-19 n'apparaisse, la croissance (en dollars prix courants) est passée de 8% l'an, dans les années 2000, à -1% durant la décennie suivante. En 2021, la croissance était plutôt faible et il serait difficile qu'elle reparte de l'avant en 2022 » et affirmé à cet effet que « pour soutenir la croissance, le modèle économique est appelé inexorablement à s'adapter et à se réformer. Sans trop se faire d'illusions, la sécurité alimentaire, la transition énergétique ainsi que le processus schumpetérien de destruction créatrice et de développement des industries d'avenir - sont des tendances lentes et exigeantes. Mais les bénéfices liés à ces mutations sont largement connus. ».

Aussi, il a souligné que « la Banque Centrale de Tunisie offre, aujourd'hui, un projet ambitieux prévu - sur plusieurs années - à la mesure de sa mission. L'ambition de redonner aux Banques l'intensité de leur rayonnement peut se lire dans chacune de ses actions. Le mouvement est déjà lancé en matière de mise à niveau de la gouvernance des Banques inspirée des meilleures pratiques internationales. La même ambition d'aller plus loin se lit dans ses recommandations ayant trait à la couverture adéquate des risques latents mais aussi dans ses initiatives en rapport avec la prévention et la résolution des créances non performantes. Le plan stratégique de convergence vers les standards de Bâle II et III et vers les normes IFRS est à un stade avancé. Enfîn, le champ d'intervention de la Banque Centrale de Tunisie tend, d'une manière manifeste, à s'étendre avec l'ambition de se pencher constamment sur de nouvelles problématiques telles que la numérisation de l'économie, les systèmes de paiement et la protection des infrastructures et des données, ... »

Le Président a ajouté que « Les défis sont immenses et la liste est proprement interminable. Souvent moins évoquée, une vision mieux avisée de la société qui conforte la confiance en l'avenir est une question structurante. Pour cela, il va devoir vaincre les inerties, impulser les transformations et éclairer le champ des possibles. Il y a, bien sûr, l'économie, la finance, l'éducation, la formation, la

santé et, la culture. Il y aussi la sécurité alimentaire et industrielle, l'indépendance énergétique, la transition écologique, les transports et l'aménagement urbain. D'autres questions de fond sont posées en ce qui concerne la régulation des positions dominantes, la libre circulation des biens, des services et des capitaux ainsi que la place de la Tunisie dans le monde. »

Pour ce qui est de la situation au sein de l'UIB, le Président a évoqué que « la crise a amputé la croissance du Produit Net Bancaire (PNB) de 12 points de pourcentage au cours des deux derniers exercices. D'un rythme annuel moyen de 15% au cours de la période 2008-2019, la création de richesses – sous forme de PNB – a progressé de 2,8% par an depuis la crise Covid19 et de 10,1% en 2021. Ce niveau de croissance est sensiblement plus élevé que la fourchette du PNB des autres Banques privées tunisiennes observée en 2021. ». Il a ajouté que « Malgré la crise, les engagements de l'UIB sont globalement sains avec une part des engagements bruts non performants dans le total des engagements de l'UIB avoisinant les 8%. Point également important, le portefeuille de créances à la clientèle ne contient aucune concentration qui exposerait l'UIB à un risque financier significatif. L'exposition aux salariés à statut précaire est faible et l'exposition aux secteurs les plus touchés par la crise ne représente que 2,2% de nos engagements bruts. Pour faire face au risque de défaut, le coefficient prudentiel de l'UIB – sous forme de provisions à caractère général dites « provisions collectives » - est de 1,3% en décembre dernier, et ce pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24. Pour leur part, les créances non performantes qui regroupent les créances classées 2, 3 et 4 au sens de la circulaire n° 91-24 sont couvertes à hauteur de 77,5% par des provisions et agios réservés. »

Le Président a souligné, également, « qu'en réponse à la crise, les dotations aux provisions ont augmenté de 85,2MTND au cours des deux derniers exercices et ce pour faire face au risque de défaut sur le portefeuille de créances à la clientèle. Sur un autre plan et s'agissant des charges opératoires, l'on ne peut nier que leur évolution (+8% par an au cours de la période 2020-2021) a tendance à dépasser légèrement le rythme d'inflation et à conduire à une déformation du coefficient d'exploitation. L'UIB, qui a vocation à être bien gérée et efficace, doit faire davantage pour contenir la base de ses coûts. »

Les Etats Financiers Individuels de l'UIB, arrêtés par le conseil d'administration du 18 mars 2022, font ressortir des capitaux propres positifs de 742 506 KTND, y compris un résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 81 369 KTND en progression de 32%. Ce résultat aurait dû être meilleur sans l'impact découlant, d'abord, de la constitution de nouvelles provisions collectives, ensuite, de la baisse à deux reprises du taux d'intérêt directeur de la BCT en 2020 et enfin de la comptabilisation de charges - à caractère non récurrent - liées notamment à la révision de l'indemnité de fin de carrière suite à l'accord signé entre l'APTBEF et la Fédération des banques et des établissements financiers relevant de l'Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT) passant de 6 mois à 12 mois. En dépit de ce contexte, le retour sur investissement sous forme de ROE est de 11,4% en 2021 et reste sur un étiage supérieur à celui des placements jugés les moins risqués comme les obligations d'Etat. Il faut assurément être clair, a-t-il précisé. Le ROE - qui a été divisé par deux comparativement à la période d'avant crise - reste néanmoins dans la moyenne du retour sur investissement des Banques privées tunisiennes. L'objectif de l'UIB est d'atteindre un résultat net de 115,7 MTND en 2023 - soit son niveau d'avant crise - et un ROE de 13,3% en 2023 et de 15% à horizon 2025.

Enfin, le Président s'est adressé aux actionnaires en mentionnant notamment « Votre Banque est en bonne santé. Et vous avez de bonnes raisons d'en être fiers. D'autant que la capitalisation boursière de l'UIB a plus que quadruplé — depuis 2008. Elle représente 7,6% de la capitalisation boursière des Banques cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Depuis la crise, la richesse boursière de l'UIB a bien résisté cédant uniquement 6,4%. L'action UIB s'échange en moyenne 4,7 fois le résultat attendu 2022 ; le ratio Prix / Valeur comptable est de 0,7%. Il y aussi les dividendes servis — depuis 2014 — qui s'élèvent à 23% en moyenne des résultats nets. L'UIB a ainsi mobilisé 77% environ de ses résultats nets pour investir dans l'économie. Autant de caractéristiques qui mettent en exergue notre mission de protéger les intérêts des actionnaires partenaires de l'UIB, sans peser sur notre capacité à financer l'économie et sans compromettre notre position concurrentielle pour faire face aux autres Banques de la place. »

Le Président a conclu en précisant que « L'UIB a besoin d'un business-model encore plus créateur de richesse. Notre stratégie 2022 – 2025, en cours d'élaboration, s'appuiera sur une vision et une ambition alliant le principe de rattrapage et le principe de précaution. Nous allons, aussi, intégrer les aléas et « prévoir l'éventualité de l'imprévu ». Etant pleinement conscient « qu'on ne peut connaître l'imprévu mais on peut prévoir, souvent, son éventualité. ». Sans nulle euphorie, et bien que la crise tarde à s'achever, le monde « d'après » sera porteur d'espoir pour l'UIB et ses parties prenantes. Le modèle de demain est en gestation. Il vise à créer un meilleur équilibre entre la Banque de détail et la Banque d'Entreprise. ... L'UIB a toutes les chances pour être immunisée contre de nouvelles formes de concurrence. Elle est en train de faire évoluer son modèle en conjuguant un capital humain bien formé et une digitalisation efficace. Un modèle qui continuera à être bâti sur une parfaite combinaison de la confiance, de la proximité relationnelle avec nos clients. Mais, aussi, sur l'expertise, la sécurité, la confidentialité, l'éthique et la modernité. »

A la demande du Président, Madame Véronique de la Bachèlerie administrateur représentant la Société Générale, a exprimé son plaisir de venir à la rencontre des actionnaires de l'UIB. Elle a, également, tenu à confirmer l'ambition Groupe Société Générale à continuer à être un acteur financier innovant et responsable au service de l'économie tunisienne. Madame de la Bachelerie a souligné que la présence du Groupe Société Général en Tunisie et au sein de 16 autres filiales du continent est une véritable richesse ainsi qu'une source de synergies et de collaborations fructueuses à plusieurs titres.

A la demande du Président, Monsieur Raoul Labbé de la Genardière, Directeur Général de l'UIB, a présenté les rapports du Conseil d'Administration sur la gestion de la banque et du groupe et les états financiers individuels et consolidés pour l'exercice clos le 31/12/2021.

Monsieur de la Genardière a notamment souligné que l'Union Internationale de Banques (UIB) continue à développer son fonds de commerce avec 374 000 clients Retail dont 23 700 clients Premium (+33 500 Entrées en Relation); 2 100 clients Corporate (+280 Entrées en Relation). L'UIB poursuit, également, le développement et l'adaptation de ses canaux digitaux et de banque à distance (Banque par téléphone, Centre d'appel, SMS banking, Internet banking, Mobile banking, GAB). Ce dispositif a pour objectif d'accompagner et d'anticiper l'évolution des modes de vie et des comportements des clients et de leurs usages, notamment numériques, afin de leur permettre de contacter la Banque quand ils veulent, où ils veulent et de la manière qu'ils veulent.

Il a, également, affirmé que les revenus de l'UIB demeurent en hausse malgré la poursuite de la crise sanitaire avec une rentabilité résiliente, un portefeuille sain et un coût du risque maitrisé tout en maintenant une politique de maîtrise des charges opératoires dans leur globalité. Il a aussi rappelé que les ratios réglementaires de l'UIB sont respectés. En ce qui concerne les indicateurs d'activité et résultat de la Banque, les ressources et emplois sont en croissance grâce à des revenus en hausse et des charges générales d'exploitation maîtrisées.

Le Directeur Général a présenté la Stratégie de l'UIB orientée sur plusieurs axes en vue de garantir un Développement sain, rentable et conforme du business & renforcer la solidité du bilan de la Banque :

- Relation client
- Efficacité opérationnelle
- Capital humain
- Synergie & différenciation
- Solidité du bilan
- Un socle de rentabilité saine et durable
- Développement conforme du business & renforcement des capacités de rebond

Monsieur Labbé de La Genardière a tenu à mettre en exergue les initiatives prises en matière de valorisation du Capital humain de l'UIB en lien notamment avec le dispositif de recrutement, la gestion de carrières, l'expérience collaborateur, la formation, la gestion administrative et affaires sociales, ...

Il a, ensuite, présenté sous le volet RSE les actions solidaires et culturelles entreprises par les fondations de l'UIB en partenariat avec le syndicat de base et l'amicale de l'UIB, avant de passer à l'énumération des trophées et distinctions obtenues par la Banque au cours de l'exercice 2021 qui récompensent à la fois l'engagement, le professionnalisme et l'observation des principes d'équité Femme-Homme au sein de l'UIB.

Enfin, le Directeur Général de l'UIB a présenté les perspectives de l'UIB en 2022 en mettant l'accent sur l'image, le modèle opérationnel, commercial, humain, mais aussi sur l'extension du réseau d'agences, les projections des principaux indicateurs de la Banque : dépôts, crédits, PNB, coefficient d'exploitation, RBE et Résultat net. Des projections optimistes et réfléchies qui intègrent la complexité de l'environnement actuel, sans pour autant ralentir les efforts en matière de maîtrise des coûts, à travers de nombreuses initiatives en cours de déploiement interne, d'automatisation, d'optimisation et de digitalisation des processus permettant de poursuivre la baisse du coefficient d'exploitation.

A l'issue de cette intervention, le Président a passé la parole aux Commissaires aux comptes pour la lecture de leurs rapports général et spécial sur les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31.12.2021.

Monsieur Noureddine Hajji commissaire aux comptes au nom du cabinet Ernest & Young et Walid Ben Salah, commissaire aux comptes, au nom du cabinet FINOR ont donné lecture des rapports général et spécial tout en soulignant les faits marquants et les questions clés d'audit qui ont ponctué leurs travaux courant l'exercice 2021 à savoir :

- La classification des créances

- La prise en compte et la comptabilisation des intérêts, commissions et agios
- La constitution de provisions collectives additionnelles en application de la circulaire de la BCT n° 2022-12 d'un montant de 16MTND
- L'Indemnité de départ à la retraite et le calcul de la provision de départ à la retraite qui ont impacté les comptes de l'UIB d'un montant de 17,7 MTND
- La qualité et l'efficacité du système de contrôle interne qui représente un mécanisme rassurant au sein de la banque
- La conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières et l'absence de détection d'irrégularités avec la réglementation

Ensuite, Monsieur le Président a repris la parole et déclaré la discussion ouverte. Les actionnaires ont exprimé « leur réel plaisir à assister à une pareille assemblée, avec l'implication de toute l'équipe UIB ».

Au terme des différentes interventions des actionnaires et des analystes financiers, Monsieur le Président a donné réponse à l'ensemble des points soulevés :

- le ratio de créances classées de l'UIB et leur conformité avec la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie
- le Résultat net compte non tenu des effets non récurrents
- l'état d'avancement du déploiement des normes IFRS au sein de l'UIB et de ses différents impacts sur les comptes de l'UIB
- le coefficient d'exploitation cible
- la politique Risques et Conformité
- les perspectives de développement du réseau d'agences de l'UIB
- les conditions de travail au sein de l'UIB et l'absence d'un siège social propriété de la Banque et rassemblant toutes ses structures
- le Business Plan actualisé de l'UIB post crise
- la Relation entre l'UIB et son actionnaire de référence, le Groupe Société Générale

Après quoi, les résolutions ont été soumises au vote :

PREMIERE RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration sur la gestion de la banque et la gestion du groupe et les rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et les états financiers consolidés, approuve les rapports du Conseil d'Administration et les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 Décembre 2021 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier de leur gestion pour l'exercice 2021.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne acte au Conseil d'Administration et aux commissaires aux comptes de ce qui lui a été rendu compte conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et

475 du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 62 de la loi n° 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers. Elle approuve toutes les opérations rentrant dans le cadre de ces dispositions et telles qu'elles ont été présentées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration, de répartir le bénéfice net de l'exercice 2021, qui s'élève à 81 368 613,569 TND majoré du report à nouveau positif de 6 554 083,757 TND, soit au total 87 922 697,326 TND comme suit :

-Réserve pour réinvestissement exonéré	10 388 000,000	TND
-Réserve Ordinaire	50 000 000,000	TND
-Fonds social	1 000 000,000	TND
-Dividendes	24 192 000,000	TND
-Report à	2 342 697,326	TND
nouveau	2 342 097,320	IIVD

Ces dividendes seront mis en paiement à partir du lundi 30 mai 2022.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte et accepte la démission de Madame Ouided Bouchamaoui de ses fonctions d'Administrateur et ratifie la décision du Conseil d'Administration tenu le 16 septembre 2021 de coopter la société STI en qualité d'administrateur et ce, pour la durée restante du mandat de Madame Ouided Bouchamaoui qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2022.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte et accepte la démission de Monsieur Yann de Nanteuil de ses fonctions d'Administrateur et ratifie la décision du Conseil d'Administration tenu le 16 septembre 2021 de coopter Monsieur Philippe Amestoy en qualité d'administrateur et ce, pour la durée restante du mandat de Monsieur Yann de Nanteuil qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2022.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité de 99,87%

CINQUIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat de Mme Asmae Hajjami pour 3 ans. Elle exercera ainsi sa fonction d'administrateur jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2024.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer la société ARTES en qualité d'administrateur et ce, pour un mandat de 3 ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2024.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité de 99,87%

SIXIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration la somme de **275.000** dinars à titre de jetons de présence pour l'exercice 2021.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

<u>SEPTIEME RESOLUTION</u>:

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise, sur proposition du Conseil d'Administration, l'émission de nouveaux emprunts obligataires, pour un montant ne dépassant pas 200 millions de dinars, en une ou plusieurs émissions et délègue, conformément à l'article 331 du code des sociétés commerciales au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions de chaque émission.

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale de fixer les modalités et les conditions de chaque émission.

Cette autorisation est valable jusqu'à la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de 2022.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la Banque ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h.

De tout ce que ci-dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les membres du bureau.

Le Président Mr Kamel Néji Le Scrutateur Mme Véronique De La Bachelerie

Le Secrétaire Mr Mohamed Ali Ayed Le Scrutateur Mr Firas Saied



Bilan après répartition des résultats suite approbation de l'AGO du 29 Avril 2022

Arrêté au 31 Décembre 2021

Bilan après répartition des résultats suite approbation de l'AGO du 29 Avril 2022 Arrêté au 31 Décembre 2021

(Unité : en milliers de Dinars)

	31/12/2021	31/12/2020
ACTIF		
ACT Color was also as a late DCT CCD water	242.602	167 202
AC 1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	242 692	167 383
AC 2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	92 841	37 982
AC 3- Créances sur la clientèle	5 949 975	5 832 983
AC4-Portefeuille - titres commercial :	28 870	36 192
AC 5- Portefeuille d'investissement	340 707	260 681
AC 6- Valeurs immobilisées	65 328	66 061
AC 7- Autres actifs	57 353	57 961
TOTAL ACTIF	6 777 766	6 459 243
PASSIF		
PA 1- Banque Centrale et CCP	6	11
PA 2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	67 623	87 415
PA 3- Dépôts et avoirs de la clientèle	5 412 190	5 132 862
PA 4- Emprunts et ressources spéciales	329 416	377 450
PA 5- Autres passifs	250 218	200 503
TOTAL PASSIF	6 059 452	5 798 241
CAPITAUX PROPRES		
CP 1- Capital	172 800	172 800
CP 2- Réserves	543 171	481 648
CP 5- Résultats reportés	2 343	6 554
CP 6- Résultat de l'exercice	-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES	718 314	661 002
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	6 777 766	6 459 243

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES SUITE APROBATION DE L'AGO TENUE LE 29 AVRIL 2022 DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021

Libellé	Capital social	Résultats reportés	Réserve légale	Réserve ordinaire	Réserve pour réinvestissement exonéré	Réserves à Régime Spécial	Fonds social	Prime d'émission	Résultat net de l'exercice	Total des capitaux propres
Capitaux propres avant répartitions des bénéfices	172 800	6 554	17 280	345 740	76 153	289	17 521	24 800	81 369	742 506
Affectation AGO du 29/04/2022	-	19 981	-	50 000	10 388	-	1 000	-	(81 369)	0
Distribution de dividendes conformément à l'AGO du 29/04/2022	-	(24 192)	-	-	-	-	-	-	-	(24 192)
Capitaux propres après répartitions des bénéfices	172 800	2 343	17 280	395 740	86 541	289	18 521	24 800	0	718 314



Liste nominative des administrateurs

Exercice 2021

Nom	Période de l'actuel mandat	Qualité	Liste Mandats en cours	Principale activité professionnelle
Kamel NEJI	2020-2023	Président du Conseil	Administrateur au sein de SGBS - Société générale de banques au Sénégal	Président du Conseil d'Administration de l'UIB
Laurent GOUTARD	2020-2023	Administrateur	FRANFINANCE, Administrateur, 23/10/2014 TREEZOR SAS, Administrateur, 31/01/2019 SG MAROCAINE DE BANQUES, Membre du Conseil de surveillance, 14/06/2019 UNION INTERNATIONALE DE BANQUES, Administrateur, 10/10/2019 SOCIETE GENERALE AFRIQUE DE L'OUEST, Président/Administrateur, 18/11/2019 SOCIETE GENERALE CAMEROUN, Administrateur, 06/12/2019 SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE, Administrateur, 12/06/2020 Président du Conseil de SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE, 02/04/2021	Directeur des réseaux bancaires internationaux, région Afrique, Bassin méditerranéen et Outre-mer
La Société Générale	2020-2023	Administrateur représenté par Mme Véronique de la Bachèlerie	-	Directrice de SG Consulting & Transformation
Philippe AMESTOY	2021-2022	Administrateur	SOGEFINANCEMENT SOGESSUR SOCIETE GENERALE GESTION BANQUE COURTOIS	Directeur Délégué de la zone Afrique, Bassin Méditerranéen et Outre-Mer Société Générale France
ARTES	2021-2024	Administrateur représenté par M. Lassaad Ben Ammar	-	Directeur Général de la Société ARTES
STI	2021-2022	Administrateur représenté par M. Firas SAIED	Administrateur de la société TEXTILE RETAIL COMPANY. Administrateur représentant permanent de HBG Holding dans la société TUNISIAN FOOD COMPANY Administrateur représentant permanent de HBG Holding dans la société AUTOMOBILE INVESTMENT COMPANY Administrateur représentant permanent de HBG Holding dans la société AL HIDAYA AGRICOLE Administrateur représentant permanent de HBG Holding dans la société GREEN SICAR Administrateur représentant permanent de HBG Holding dans la société JAPANESE MOTORS COMPANY.	Directeur Général HBG Holding

			Administrateur représentant permanent de HBG Holding dans la société AMI Assurances. Administrateur représentant permanent de HBG Holding dans la Société du Pôle de Compétitivité de Sousse. Administrateur représentant permanent d'AUTOMOBILE INVESTMENT COMPANY dans la Société CITY CARS. Administrateur de la société UIB	
Eric Wormser	2020-2023	Administrateur	- Membre - ALD AUTOMOTIVE ALGERIE SPA	Président du Directoire de SG Algérie
Asmae HAJJAMI	2021-2024	Administrateur	Administrateur - EH ACMAR Administrateur – CMI Président du Conseil d'Administration - SOGEPAIEMENT	Membre du directoire – Société Générale Maroc
Habib BOUAZIZ	2020-2023	Administrateur	Administrateur au sein de : CIL Compagnie Internationale de Leasing	Gérant de la société immobilière ZEMNI
Emna KALLEL	2020-2023	Administrateur indépendant	Administratrice au sein du Groupe Assad, Advans et PGH Holding	Gérante de la société de conseil Coaching & Capital
Mohamed Salah SOUILEM	2020-2023	Administrateur indépendant	-	Ancien Directeur Général de la Banque Centrale de Tunisie
Mohamed Ali AYED	2020-2023	Administrateur représentant les actionnaires minoritaires		Consultant